



Vingtième anniversaire

de la Maison d'accueil Jean Bru

Discours de M. Voydeville, Président de l'Association Docteurs Bru

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie d'excuser le Docteur Nicole Bru qui a un empêchement de dernière minute. Elle m'a chargé de la représenter et de vous dire quelques mots.

Votre présence aujourd'hui, pour célébrer le 20^e anniversaire de la Maison d'accueil Jean Bru, nous touche particulièrement. Elle prouve l'intérêt que vous portez à l'action que mène l'Association des Docteurs Bru. C'est une reconnaissance de l'action des professionnels, qui œuvrent pour développer un accompagnement éducatif, et thérapeutique, des jeunes filles mineures et majeures, qui nous sont confiées.

Lorsque le Docteur Nicole Bru a souscrit, il y a 20 ans, à la suggestion de son amie Monique Smadja, de réaliser ce projet de structure pour les enfants ayant subi des violences sexuelles intrafamiliales, nous avons conscience de la tâche qui nous incombait. Mais nous n'avions pas mesuré complètement la complexité de la mission que nous nous étions assignée, en tant que membres du Conseil d'Administration.

J'en profite pour remercier au nom du Docteur Nicole Bru, les Administrateurs de l'époque, Ruben Brotto, Laurent Epstein, Victor Israël, Pierre Lesourd, Gilles de Suyrot. Ils nous ont bien aidé à parcourir ce chemin.

Accueillir et faire vivre ensemble des jeunes filles ayant vécu les mêmes épreuves, a pu constituer, à l'époque, pour les professionnels de la protection de l'enfance, un risque pour le devenir de ces jeunes filles.

Ginette Raimbaut, Psychiatre et Psychanalyste, Marceline Gabel Conseillère technique au Ministère de la Santé, nous ont accompagné dans la conception et le suivi de ce projet. Elles ont mis en évidence, la nécessité d'une prise en charge à la fois éducative, pédagogique et thérapeutique, spécifique. Nous voulons les associer à cette cérémonie.

La Maison d'accueil Jean Bru s'est appuyée sur de nombreux professionnels, psychiatres, psychologues, éducateurs. Ils ont patiemment, parfois dans le doute, toujours avec espoir élaboré les principes d'accompagnement. Ceux-ci ont permis de développer une attention originale à l'égard de ces jeunes filles.

Je ne peux les citer tous mais sachez combien l'engagement des Docteurs Ayoun, Massardier, Lachmann, celui d'Hélène Romano, Psychologue, celui d'Adeline Gouttenoire, Professeur de Droit, ont soutenu notre action tout au long de ces années.

L'indéfectible collaboration de Jacques Argelès, premier directeur général, et le travail des directrices et directeurs de la Maison d'accueil Jean Bru, Anne Marie Lloret, Michel Louvet, Dominique Van Wanbeke ont fortement contribué à la construction de l'établissement et au développement de l'Association.

Vous le savez, la rupture du tabou de l'inceste provoque un séisme qui abroge le développement de l'individu, et qui anéantit la solidarité familiale. Les parcours incertains de ces jeunes vies caractérisent la stigmatisation de l'inceste. Ce sont des entraves importantes aux rencontres avec autrui, apaisantes et structurantes.

Le projet que nous avons, il y a 20 ans, était de faire pièce au chaos et au désordre provoqués par ces violences. Les professionnels qui se sont succédés dans cet établissement, ont conçu et mis en place les soins spécifiques que nécessitent ces souffrances. Ils ont ainsi permis aux jeunes filles de reconquérir l'estime de soi et la volonté de vivre et ainsi accéder au chemin de l'émancipation.

Il y a 20 ans, les fondateurs ont conçu ce projet dans l'optimisme, aujourd'hui cet optimisme est partagé par les membres du conseil d'orientation scientifique et technique, qui guide la réflexion de l'Association. Cet optimisme est aussi partagé par les professionnels de l'établissement, ce sont eux qui, quotidiennement, accompagnent et soutiennent chacune des jeunes filles accueillies. Les professionnels de la Maison sont aussi optimistes à l'égard des familles des jeunes filles, et de leurs

proches. Ils ont la responsabilité de dire à ces parents, les défaillances qu'ils présentent, les erreurs qu'ils commettent. Se faisant, ils restaurent leurs places et leurs rôles.

Au cours de ces 20 années, nous avons compris que s'occuper des jeunes filles ne pouvait suffire, s'occuper de leurs proches était une obligation, si nous voulions permettre la réussite d'une nouvelle vie. Elles nous ont toutes confirmé qu'il ne pouvait suffire d'exister, qu'il leur fallait vivre. C'est-à-dire faire confiance à l'adulte, à l'homme, au père ou au futur père de leur enfant. C'est leur itinéraire, c'est notre mission, c'est le chemin que nous les aidons à parcourir.

Cette cérémonie de 20^{ème} anniversaire permet de mesurer le travail accompli, mais il reste encore beaucoup à faire. Les membres du conseil scientifique et les professionnels nous proposent de nouvelles formes d'intervention. Nous organisons des colloques, et engageons de nouveaux travaux de recherches.

La Maison d'accueil Jean Bru souhaite s'impliquer davantage, dans la politique départementale de la protection de l'enfance du Lot-et-Garonne. Nous devons développer un partenariat fort, avec les établissements et services qui contribuent aux actions de protection. En un mot, nous souhaitons développer nos actions locales.

Au nom de Madame le Docteur Nicole Bru, et de l'ensemble du Conseil d'Administration, nous remercions Mesdames et Messieurs les représentants des autorités publiques, Mesdames et Messieurs les représentants du secteur public et associatif de la protection de l'enfance, Mesdames et Messieurs nos partenaires du quotidien, les professionnels de la Maison d'accueil Jean Bru, pour l'aide qu'ils nous ont apportée et l'optimisme dont ils ont fait preuve.

Nous avons confiance dans la capacité d'évolution des enfants qui nous sont confiés. Cette capacité est fragile et grande à la fois, c'est notre mission de la fortifier ensemble, avec vous.



Maison d'accueil Jean Bru

17, boulevard de la République – 47000 Agen

Tél : 05 53 47 20 02 – Fax : 05 53 47 20 99

secretariat.majb@orange.fr

www.maisonjeanbru.org